



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°76 octobre 2021

## Éditorial



Du 4 au 10 octobre a eu lieu la Semaine Bleue. Cet événement constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. C'est la période que j'ai choisie pour communiquer envers les seniors usagers de la route, particulièrement vulnérables. Nous déplorons quatre décès dans cette tranche d'âge depuis le début de l'année, principalement en raison de malaises. Des encarts ont été publiés dans la presse quotidienne régionale pour les sensibiliser à l'importance de veiller à sa santé avant de conduire, avec le slogan « Au volant, une bonne santé c'est la clé ». Dans la continuité, les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ont participé à un forum à destination des plus de 60 ans. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui se mobilisent aux côtés de la préfecture pour participer à des opérations de prévention. Prochainement se tiendra une nouvelle formation pour devenir IDSR, j'invite toutes les personnes intéressées à se manifester auprès du Bureau de la sécurité routière. Le rôle des IDSR est essentiel dans la lutte contre l'accidentalité.

Bonne route, en toute sécurité !

Emilia Havez, Directrice de cabinet,  
cheffe de projet sécurité routière  
Préfecture de la Vienne

## QUIZ VÉHICULE

En matière de sécurité routière, les facteurs d'accident de la route sont multiples, l'analyse de leurs causes et leurs conséquences se fonde sur le triptyque : « humains-véhicule-environnement ». Nous vous proposons ce mois-ci un petit quiz pour évaluer vos connaissances relatives au véhicule.

En 2020...

1) Combien d'accidents corporels se sont produits impliquant un véhicule présentant un défaut technique visible ?

a. 1 205                      b. 1 305                      c. 1 405

2) Combien de contrôles techniques ont été effectués sur véhicules particuliers et utilitaires légers ?

a - environ 15 millions  
b - environ 20 millions  
c - environ 40 millions

3) Les ADAS ou ACA des véhicules sont des systèmes de sécurité passive ?

a. oui                      b. non

4) L'organisme Euro NCAP a pour rôle d'homologuer la sécurité des véhicules.

a. vrai                      b. faux

5) Quel pourcentage des véhicules particuliers présentant au moins une défaillance lors du contrôle technique présente une anomalie de pneumatique ?

a. 2 %                      b. 17 %                      c. 23 %

6) Lors d'un accident mortel, la cylindrée des motocyclettes accidentées est très supérieure à la cylindrée moyenne du parc national.

a. oui                      b. non





RÉPONSES EN PAGE 2

# QUIZ (réponses)

- 1) b. En 2020, on a dénombré 1 305 accidents corporels dans lesquels un véhicule présentait une défaillance technique visible (pneumatiques, éclairage, défektivité mécanique, etc.). Dans ces accidents, 121 personnes ont été tuées et 1 732 blessées.\*
- 2) b. Parmi ces contrôles techniques, 4,3 millions ont généré l'obligation d'une contre-visite pour défaillances majeures ou critiques, soit 21,2 % des véhicules contrôlés.\*
- 3) b. Les Aides à la Conduite Automobile (ou en anglais advanced driver-assistance systems) sont des systèmes de sécurité active ayant comme objectif de soulager le conducteur d'une partie des tâches (automatisation des feux, essuies glace...), de maintenir sa vigilance (avertisseur de franchissement de ligne, de fatigue...) et de compenser ses aptitudes à bien réagir (ABS, AFU, ESP...). Elles ne doivent toutefois pas dispenser le conducteur d'être garant d'une conduite sûre.
- 4) b. L'organisme Euro NCAP « European New Car Assessment Program » effectue des crash tests pour classer la sécurité des véhicules lors d'un choc sur quatre critères : la protection des adultes, la protection des enfants, la protection des usagers vulnérables de la route (anciennement appelée protection des piétons) et les aides à la sécurité. Ils permettent de prendre connaissance du niveau de sécurité passive d'un véhicule et de justifier l'homologation demandée par le constructeur, dans un État membre, dans le cadre de la réception CE (réception communautaire).
- 5) c. La qualité des pneumatiques est un élément essentiel à la sécurité, ceux-ci devant absorber toutes les contraintes de conduite. Ils doivent être correctement gonflés, sans défaut apparent et leur sculpture doit atteindre une profondeur minimale d'1,6 mm.
- 6) a. La cylindrée moyenne des motocyclettes accidentées est de 590 cm<sup>3</sup>, ce qui est nettement supérieur à la cylindrée moyenne du parc national (408 cm<sup>3</sup>). Elle est légèrement plus élevée lorsque le conducteur est présumé responsable de l'accident (610 cm<sup>3</sup>) et nettement plus pour les motocyclettes sur lesquelles un usager est décédé (780 cm<sup>3</sup>)\*.

\*Source : La sécurité routière en France, Bilan de l'accidentalité 2020.

## BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Septembre 2019	Septembre 2020	Septembre 2021	Évolution 2020/2021	Janv. à septembre 2019	Janv. à septembre 2020	Janv. à septembre 2021	Évolution 2020/2021
 Accidents	25	27	22	- 5	213	146	181	+ 35
 Tués	3	4	2	- 2	17	19	17	- 2
 Blessés	32	39	38	- 1	281	213	256	+ 43
 Dont blessés hospitalisés	10	10	11	+ 1	130	81	89	+ 8

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire ont impacté les chiffres de l'accidentalité. Pour cette raison, une double comparaison est présentée, avec les données 2020 et celles de 2019, année précédant la crise sanitaire.

# ACTUALITÉS

## Concours Sam de couchage : remise de lots

À l'occasion des retrouvailles de la rentrée entre jeunes, la préfecture a organisé un jeu-concours visant à les sensibiliser sur l'importance de sécuriser leurs fins de soirées. Près de 90 personnes ont su répondre au quiz diffusé sur les réseaux sociaux, permettant de gagner un « Sam de couchage ».

La question était : Quel est le conseil n°10 de la Sécurité routière pour retenir un ami qui a bu ?

La réponse : Confisquez-lui ses clefs.

Les gagnants se sont vu remettre leurs lots par la directrice de cabinet, Emilia Havez et par le sous-préfet de Châtellerault, Christophe Pécate, les 20 et 27 octobre. Bravo à eux ! Un nouveau jeu-concours de ce type sera organisé à l'occasion des festivités de fin d'année.



## Forum sécurité routière

173 personnes de 60 ans et plus se sont inscrites pour participer au forum « En voiture seniors ! » organisé par MSA services Poitou à Beaumont, le 14 octobre. Au programme : spectacle théâtral interactif, ateliers et stands avec simulateur de conduite, révision du code de la route, parcours de simulation d'alcoolémie et de fatigue au volant, tests d'acuité visuelle... À la suite du forum, neufs ateliers « Santé vous bien au volant », « Prévention des risques routiers » et « Conduite seniors » étaient proposés aux participants ; le succès est tel, qu'une liste d'attente a dû être constituée. Cet événement a fait l'objet d'un financement de 1 000 € au titre du PDASR 2021.



## BILAN DES INFRACTIONS DE SEPTEMBRE



47

Alcool



27

Stupéfiants



284

Vitesse



66

Priorités



92

Suspensions de permis

# ACTEUR DU MOIS

## Harbi Bouhassoun, Intervenant départemental de sécurité routière

### Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

La prévention a toujours été mon domaine de prédilection professionnelle. Depuis plus de 20 ans, j'oeuvre dans la médiation sociale et la prévention de la délinquance, afin de contribuer à la tranquillité publique de ma commune. En mai 2019, j'ai eu l'occasion de devenir chargé de mission sécurité routière au sein de la collectivité de Châtellerauld. Je suis également devenu Intervenant départemental de sécurité routière, ce qui me permet de mener des actions de prévention routière dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) auprès des seniors et des collégiens.



### Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

À chaque rentrée scolaire, nous constatons de nombreux comportements cyclistes à risques aux abords des établissements scolaires et sur l'aire d'échange des bus, en centre ville de Châtellerauld. Pour la sécurité des enfants, il apparaît indispensable d'assurer un rappel des règles sur la réglementation de la conduite à vélo. Dans le cadre du PDASR, avec la préfecture de la Vienne, je co-organise une action de prévention, « je roule à vélo et ça se voit ». Cela comprend :

- un quiz interactif de 25 questions sous forme de code de la route, à destination des élèves de 5<sup>e</sup> d'un collège qui est défini en début d'année,
- le suivi d'un contrôle préventif des vélos effectué par la Police nationale et la Police municipale aux abords du collège.

J'affectionne particulièrement cette action pour sa dimension partenariale et pour l'interaction avec les jeunes qui vient renforcer l'apprentissage des règles de sécurité routière dans leur cursus scolaire.



## AGENDA

### 10 NOVEMBRE

Ateliers alcool au forum santé à l'IUT de Châtellerauld

### DU 15 AU 19 NOVEMBRE

Représentations de théâtre interactif « Cocktails à gogo »

### 16 NOVEMBRE

Formation atelier deux-roues motorisés à la préfecture, Poitiers

### 22 NOVEMBRE

Journée de prévention au lycée Réaumur, Poitiers

### 24 NOVEMBRE

Rallye lycéens citoyens à la caserne Aboville, Poitiers

### 27 NOVEMBRE

Opération « Carton jaune » au SDIS de St Eloi, Poitiers